

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/.....68...../T/2019-2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LYCEE D'EXCELLENCE DE MUSENYI

Date de publication: 13... / 3 / 2020

Date d'ouverture des offres : 02... / 4 / 2020

**Objet du marché**

Le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle lance un Avis d'Appel d'Offres et invite, par le présent Appel d'Offre, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les travaux de réhabilitation du Lycée d'excellence de MUSENYI

**Financement : Budget Général de l'Etat, exercice 2019-2020**

1. **Allotissement:** le marché est constitué par un seul lot.

2. **Spécification du Marché**

Les travaux concernant la réhabilitation du Lycée d'excellence de MUSENYI sont les suivants:

- Réhabilitation de la piscine (12.8x24) m
  - Construction de sanitaire pour usagers de la piscine
  - Construction des vestiaires
  - Construction de la clôture de 123 ml
4. **Visite du site**

Une visite guidée du site des travaux sera organisée en date du 23 / 3 / 2020 à 10 heures (heure d'arrivée au Lycée d'excellence de MUSENYI) afin de connaître les exigences et la situation du marché. Il est conseillé aux candidats soumissionnaires de faire la visite du site car ce sont des travaux de réhabilitation.

5. **Validité des offres:**

Les offres sont valables pour une période de 90 jours calendaires comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

6. **Délai d'exécution:** le délai d'exécution est de deux (2) mois calendaires.

7. **Condition de participation ou soumissionnaire admis à concourir:**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics en vigueur au BURUNDI.

8. **Acquisition et consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les candidats qui le désirent à l'adresse indiquée ci-après :

**Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle**

**Building de l'Education- 4<sup>ème</sup> étage, Bureau n° 405**, moyennant le paiement de cinquante mille (50 000) francs burundais (BIF) sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB ouvert au nom de l'OBR. Le DAO peut être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de services.

**9. Dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **02/4/2020** à 10 heures précise et être accompagnées d'une garantie bancaire (ou toute institution financière agréée de soumission) d'un montant de six millions de Francs Burundais (6 000 000 Fbu).

**10. Ouvertures des offres**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, en date du **02/4/2020** à 10 heures 30 minutes au building du **Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle, 4<sup>ème</sup> étage N° 405**. Conformément à l'article 22alinéa 9 du Code des Marchés Publics un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne la copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS AU MINISTERE DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE.**

**BURIKUKIYE Herménégilde**

Cabinet du Ministre  
Ministère de l'Education  
de la Formation Technique et Professionnelle